

**COTE
PRATIQUE**



Inscriptions
Obligatoires

- à St Julien- Maison
Intercommunale

Le Mercredi 20 Mars
de 16H à 18h45
(Session unique)

Pensez à apporter :
carnet de santé, quotient
familial, copie attestation
assurance responsabilité civile
et n° allocataire !

Accueil de loisirs
ouvert de 9h00 à 17h30
Maison Intercommunale
SAINT JULIEN DE VOUVANTES

Accueil péricentre
(sur demande, 1€/accueil)
de 8H30 à 9H00 et de 17H30 à 18H00

Penser à apporter
le pique nique pour le midi !



TARIFS AVRIL 2019 (€)

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
moins de 400	5,20	3,30	3,80
entre 401 et 650	7,10	3,90	4,50
entre 651 et 950	9,00	5,20	5,70
entre 951 et 1250	10,10	5,50	6,00
plus de 1251	11,60	6,50	7,00
plein (hors CCC)	13,20	7,10	7,70

